



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-septième session

Rome, 8 - 9 septembre 1999

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL
ET LE RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS**

ADDITIF

En ce qui concerne la situation des arriérés présentée au tableau 2 du document EB 99/67/R.4, prière de noter que le Burundi, Djibouti, la Guinée équatoriale, Haïti, le Paraguay, le Tchad et le Venezuela ont intégralement réglé les montants dont ils étaient encore redevables au 30 juin 1999, tandis que la Chine, Grenade et la Zambie ont partiellement réduit leur dette telle qu'elle s'établissait à cette même date. Le Gabon a déjà transféré le montant dû en acompte au titre du plan de règlement des arriérés qui est soumis à la présente session du Conseil. Le montant total versé au FIDA au titre des arriérés depuis le 30 juin 1999 s'élève à 3,2 millions de USD.